



**PROCÈS-VERBAL DE LA 521<sup>e</sup> RÉUNION  
DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR  
tenue le jeudi 14 janvier 2016 à 12 h au salon rouge de l'UQTR.  
(521-14-01-16)**

**Présences :**

M. Ismaïl Biskri, président  
M. René Lesage, premier vice-président aux relations de travail  
M. Adel Omar Dahmane, vice-président aux affaires universitaires  
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité  
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales  
M. Sylvain Beaudry, trésorier  
M. Jocelyn Perreault, secrétaire

**Absence motivée :**

Aucune

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, et Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail, assistent également à la réunion.

Le président amorce la rencontre en souhaitant une bonne année 2016 aux officiers.

Ismaïl Biskri, président, anime la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

**CX-521-14-01-16-00** **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la 520<sup>e</sup> réunion du CX
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
  1. Correspondance depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015
  2. Dépôt de l'agenda syndical
  3. Dépôt du compte rendu de la rencontre du CAU du 10 décembre 2015
  4. Dépôt du compte rendu de la rencontre du CSC du 15 décembre 2015
  5. Retenues à la source de décembre : ARC : 3062 \$; MRQ : 5095 \$
- 5) Rapport des officiers et des délégations
- 6) Discussion sur les compressions budgétaires : rapport d'étape
- 7) Accueil des nouveaux professeurs
- 8) Règle 7 sur la gestion des interventions auprès des professeurs
- 9) Représentant externe au comité de promotion 2016
- 10) Ordre du jour du conseil syndical du 28 janvier 2016
- 11) Délégation du Syndicat au conseil fédéral de la FQPPU
- 12) Affaires nouvelles
- 13) Date de la prochaine réunion : 4 février 2016
- 14) Levée de l'assemblée

**CX-521-14-01-16-01** **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

**CX-521-14-01-16-02** **Lecture et adoption du procès-verbal de la 520<sup>e</sup> réunion du CX**

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il

est résolu d'adopter le procès-verbal de la 520<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue les 3 et 17 décembre 2015.

### **CX-521-14-01-16-03 Suites à donner aux dossiers**

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

### **CX-521-14-01-16-04 Correspondance et information**

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015  
Le président invite les membres à prendre connaissance du courrier reçu et expédié depuis le 1<sup>er</sup> décembre et à soumettre leurs questions aux officiers concernés.
2. Dépôt de l'agenda syndical  
On précise les principales activités inscrites à l'agenda syndical des prochains mois.
3. Dépôt du compte rendu de la rencontre du CAU du 10 décembre 2015
4. Dépôt du compte rendu de la rencontre du CSC du 15 décembre 2015
5. Retenues à la source du mois de décembre : ARC : 3062 \$; MRQ : 5095 \$

### **CX-521-14-01-16-05 Rapport des officiers et des délégations**

#### **Président**

- Le président mentionne qu'il a assisté à l'activité d'accueil de l'UQTR auprès des nouveaux professeurs, au 5 à 7 soulignant le travail des professeurs qui se sont démarqués en 2015 et à la réunion du CAU.
- Le président résume les échanges qu'il a eus avec la présidente du conseil d'administration de l'UQTR lors d'une rencontre informelle avant la période des fêtes.
- Le président indique qu'il a rencontré, à leur demande, le président et le directeur général de la Fondation. Ceux-ci souhaitent aborder la question de l'implantation d'une équipe de football à l'UQTR et de l'article publié dans *Le point d'ancre* sur le sujet. La professeure Jocelyne Gosselin, représentante des professeurs au conseil d'administration de la Fondation, assistait également à la rencontre. Le président a réitéré les objections du Syndicat à l'implantation, en ce moment, d'une telle équipe considérant les difficultés financières de l'UQTR. Après discussion, les membres conviennent de donner l'occasion à la Fondation de faire le point sur son rôle à l'UQTR lors d'un dîner-conférence.
- Lors de cette rencontre, il fut également question des nouvelles modalités qui permettent à la Fondation de financer les projets de recherche de l'UQTR. Après discussion, il est convenu de faire un article dans *Le point d'ancre* sur le sujet.
- Le président indique que l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR) s'est réunie récemment afin de discuter d'une nouvelle activité visant à dénoncer les compressions dans le financement des universités. La Table des partenaires universitaires proposait de faire une autre pause-café le lendemain de la St-Valentin. L'Intersyndicale a refusé de s'impliquer dans cette activité préférant l'organisation, avant le dépôt du prochain budget, d'un dîner-conférence sur les conséquences des difficultés financières de l'UQTR pour l'économie de la région. Les organismes externes (Ville, Chambre de commerce, députés, etc.) pourraient être invités à une telle conférence. Le président a aussi proposé à la Table des partenaires des universités d'envisager une grande manifestation à Montréal pour dénoncer les compressions.

#### **Comité des relations de travail (CRT)**

- Le VPRT fait le suivi des dossiers des relations de travail depuis la dernière réunion du comité exécutif.

- Il précise qu'il y eut une rencontre avec la Direction, le 22 décembre dernier, sur les cours atypiques. La Doyenne Parissier a déposé une série de documents qui ont permis de faire avancer positivement les discussions. Le CRT doit faire une présentation écrite des critères permettant d'évaluer l'importance d'un cours atypique : aspects académiques, classement Clarder du cours, aspects de la recherche, nombre d'étudiants, etc. Le VPAU attire l'attention des membres sur le caractère suggestif de certains critères et il souhaite que cette appréciation soit entérinée par le comité de programme et l'assemblée départementale. Les membres invitent le VPRT à faire le point sur la question lors de la prochaine réunion du conseil syndical.
- Le VPRT indique qu'il a fait part à Me McManus des réserves du comité exécutif quant à son refus de prendre en charge un dossier de relations de travail et de le confier à Me Hébert-Tétrault avec les conséquences que cela pourrait avoir sur les coûts. Après discussion, Me McManus a révisé sa position et il a convenu de s'occuper du dossier à certaines conditions. Le VPRT manifeste son intérêt d'assister à la rencontre annuelle du consortium sur les services juridiques.
- Le VPRT fait part aux membres des délais indus reliés au choix des arbitres pour le traitement de certains griefs. Malgré le fait que la clause 24.11 de la convention collective précise que les arbitres identifiés doivent entreprendre les auditions 90 jours suivant leur nomination, il arrive souvent que les conflits d'horaire entre les arbitres et les procureurs aux dossiers reportent de plusieurs mois la première audition. La convention collective prévoit aussi que les parties peuvent s'entendre sur d'autres modalités pour faire le choix d'un arbitre.  
Le VPRT propose donc au comité exécutif que le choix des arbitres se fasse, en concertation avec la Direction, selon les disponibilités des arbitres du travail inscrits à la Conférence des arbitres du Québec. Les membres se déclarent en accord avec les modalités proposées.

#### **Vice-président aux affaires universitaires (VPAU)**

- Le VPAU attire l'attention des membres sur les questions traitées lors de la récente réunion du CAU :
  - Concernant le projet d'amendement du règlement sur le cheminement des études de premier cycle, le comité a convenu d'expédier au Doyen Dessurault un courrier afin de connaître le cheminement prévu pour l'adoption. Lors de la réunion du 18 novembre de la conférence des directeurs et des directrices de département, le Doyen a indiqué aux directions de département que le Syndicat s'était opposé à l'adoption du projet malgré une recommandation favorable de la sous-commission des études et qu'il ne savait pas comment reprendre le processus d'adoption. Les directions de département ont proposé d'acheminer le projet de règlement aux assemblées départementales afin de formuler une recommandation.
  - Après discussion, les membres conviennent d'expédier à la Doyenne Parissier un courriel afin de préciser que c'est la commission des études qui a refusé d'adopter le projet de règlement qui lui apparaissait perfectible. Il faudrait aussi rappeler la résolution du conseil syndical du 30 avril 2015 qui recommandait de consulter les comités de programme et les assemblées départementales afin de permettre aux chargés de cours de s'exprimer sur le projet. Enfin, il faudrait signaler aux doyens et aux directions de département les résultats de la consultation menée auprès des professeurs sur le projet de règlement et l'analyse qu'en a faite le CAU.
  - Les autres questions discutées au CAU sont les administrateurs délégués, les professeurs associés et la reconnaissance du travail des responsables académiques des stages. Le VPRT invite le CAU à approfondir le rôle des

personnels administratifs dans les départements qui semblent avoir plus de pouvoir que les directions de département.

- Le VPAU fait mention d'une intervention d'un professeur signalant qu'un laboratoire départemental de recherche doit faire autoriser son site web par le service des communications avant de le déposer sur le site internet de l'UQTR. Il est convenu de faire les vérifications nécessaires concernant cette question.

#### **Vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)**

- La VPSC résume les principaux points discutés lors de la récente réunion du CSC.
- Elle souligne que pour la deuxième année consécutive la Fondation de l'UQTR n'a pu remettre l'ensemble des bourses d'études du Syndicat aux étudiants de l'UQTR. Il semble que certains des critères établis limitent le nombre de candidatures et que les étudiants qui soumettent leur dossier ne remplissent pas adéquatement les formulaires. La problématique est particulièrement évidente pour les bourses nominatives (Bourses Michel Poisson, Paul Gagné, etc.) qui s'adressent à des étudiants provenant de programmes spécifiques. Le service aux étudiants a fait parvenir une analyse de la situation qui sera discutée lors de la prochaine réunion du CSC.
- Le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) a convenu de réunir le comité de valorisation du rôle des professeurs de l'UQTR au début de l'année. Il fut convenu d'ajouter un professeur à la délégation syndicale. Les membres du CSC suggèrent la présence du VPAU afin d'ajouter le volet académique aux discussions du comité. Le VPAU accepte de se joindre aux membres du comité de valorisation.

#### **Secrétaire**

- Le secrétaire mentionne qu'il a présenté à ses groupes d'étudiants le projet de réaliser un plan marketing pour le Syndicat. Il a bon espoir de recruter des étudiants pour réaliser ce plan.

#### **Trésorier**

- Le trésorier mentionne qu'il a assisté à la réunion du CAU et aux rencontres portant sur le moratoire temporaire sur le plancher d'emploi des professeurs.
- Il remet aux membres le bilan financier du Syndicat au 31 décembre 2015 et révise chacune des rubriques budgétaires. Concernant la mise à jour du tableau commémoratif, il est convenu de reporter l'opération à l'année 2016-2017. Pour ce qui est de la réalisation d'une activité soulignant le 45<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Syndicat, le CSC formulera une recommandation avant la fin de l'année financière.
- Le trésorier indique que la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) a convenu de rendre accessibles sur son site internet les vidéos des formations qu'elle offre. Il mentionne aussi la sortie du dernier bulletin d'information de la Fédération. Il termine en soulignant que le comité exécutif de la Fédération souhaiterait, lors du prochain conseil fédéral, que les syndicats membres présentent les interventions qu'ils font pour bien informer et former leurs membres. Il est convenu de préparer la liste des interventions que le Syndicat fait à ce niveau afin de permettre au président de faire le point lors de la prochaine réunion du conseil fédéral.

**Le VPAU quitte à 14 h 30**

**CX-521-14-01-16-06 Discussion sur les compressions budgétaires : rapport d'étape**

Le président invite le VPRT à faire le point sur les discussions concernant, entre autres, le moratoire sur le plancher d'emploi des professeurs.

Le VPRT mentionne qu'il y a eu une rencontre le 18 décembre dernier lors de laquelle le Syndicat a fait part des propositions présentées au conseil syndical du 26 novembre dernier visant à réduire les coûts de la convention collective.

La Direction de l'UQTR doit évaluer les économies générées par ces propositions.

Il fut également question de surseoir au processus d'embauche pour les 27 postes de professeur affichés en décembre 2015.

La Direction propose de signer une lettre d'entente formelle indiquant que le processus d'embauche est suspendu durant une période de discussion (6 semaines) afin de poursuivre les échanges. Un courriel commun serait expédié aux directions de département et à l'ensemble des professeurs pour indiquer la signature d'une telle lettre d'entente.

Après discussion, les membres adoptent la résolution suivante :

**(2016-CX-521-14-01-R149)**

CONSIDÉRANT les échanges avec la Direction de l'UQTR sur les coûts de la convention collective;

CONSIDÉRANT le processus actuel d'embauche afin de pourvoir 27 postes de professeur pour l'année 2016-2017;

CONSIDÉRANT la nécessité de surseoir à ce processus d'embauche durant la période des échanges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des relations de travail;

CONSIDÉRANT l'avis unanime des officiers;

Sur proposition du VPRT dûment appuyée par le trésorier, il est résolu de signer une lettre d'entente avec la Direction de l'UQTR prévoyant l'arrêt du processus d'embauche des professeurs pour l'année 2016-2017 pour une période de six semaines à compter de l'expédition du courriel.

Il est aussi convenu de faire parvenir un courriel informant les directions de département et l'ensemble des professeurs de la signature d'une telle lettre d'entente.

**CX-521-14-01-16-07 Accueil des nouveaux professeurs**

La VPSC rappelle que l'embauche des nouveaux professeurs au 1<sup>er</sup> décembre n'a pas permis d'organiser la croisière d'accueil à l'automne.

Le CSC a fait une invitation pour une visite guidée de Boréalys qui n'a pas eu lieu faute de participants. Un 5 à 7 à l'UQTR n'a pu se tenir non plus.

Le CSC propose de faire une nouvelle invitation à l'ensemble des professeurs embauchés pour l'année 2016-2017 pour une visite à Boréalys suivie d'un cocktail.

Après discussion, les membres considèrent que la période hivernale n'est peut-être pas propice à une telle activité.

Les membres s'entendent pour faire une dernière tentative en invitant la trentaine de nouveaux professeurs (sans les conjoints et conjointes) à un souper au restaurant le Rouge Vin le jeudi 28 janvier prochain à 18 h 30.

**CX-521-14-01-16-08 Règle 7 sur la gestion des interventions auprès des professeurs**

La VPSC attire l'attention des membres sur la règle 7 régissant les interventions du secrétariat syndical auprès des professeurs pour des événements marquant leur vie personnelle : mariage, naissance, adoption, maladie, etc.

La règle a récemment suscité des questions puisque les modalités ne prévoient pas de délai entre la date de l'événement et l'intervention du Syndicat. Un professeur a réclamé le présent relié à son mariage deux ans après la cérémonie.

Le CSC recommande de préciser que les professeurs ont un délai de trois mois pour signaler l'événement au secrétariat syndical.

Les officiers se déclarent unanimement en accord avec cette proposition.

#### **CX-521-14-01-16-09 Représentant externe au comité de promotion 2016**

Le VPAU rappelle que la professeure Dominique Lorrain de l'Université de Sherbrooke qui fait partie de la délégation syndicale depuis plusieurs années, à titre de membre externe, a décliné l'invitation pour 2016.

Une invitation a été expédiée aux anciens professeurs de l'UQTR qui œuvrent actuellement dans d'autres universités québécoises.

Les membres du comité exécutif ont aussi fait des invitations personnelles auprès de collègues d'autres universités.

Deux professeurs titulaires ont signalé leur intérêt :

- Le professeur Claude Panaccio du Département de philosophie de l'UQAM.
- Le professeur Jean-Guy Meunier du Département de philosophie de l'UQAM.

Après discussion, il est convenu de vérifier les disponibilités du professeur Meunier et de recommander sa candidature à la commission des études. Si le professeur Meunier n'est pas disponible, la candidature du professeur Panaccio sera proposée.

#### **CX-520-03-12-15-10 Ordre du jour du conseil syndical du 28 janvier 2016**

Le président attire l'attention des membres sur le projet d'ordre de la prochaine réunion du conseil syndical qui doit avoir lieu le jeudi 28 janvier 2016.

Après avoir suggéré quelques modifications, il est convenu d'expédier le projet aux délégués syndicaux.

#### **CX-520-03-12-15-11 Délégation du Syndicat au conseil fédéral de la FQPPU**

Le président rappelle que la prochaine réunion du conseil fédéral de la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université (FQPPU) aura lieu les 11 et 12 février prochains.

Il faudrait donc que le comité exécutif détermine la composition de sa délégation.

Après discussion, il est convenu de déléguer le président et le VPRT et d'assumer les frais reliés à cette délégation.

Considérant que la prochaine réunion des partenaires de l'UQTR aura lieu également le 11 février, le président invite le VPAU à le remplacer à cette rencontre. Le VPAU accepte.

#### **CX-520-03-12-15-12 Affaires nouvelles**

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

#### **CX-521-14-01-16-13 Date de la prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion est fixée au 4 février 2016.

#### **CX-521-14-01-16-14 Levée de l'assemblée**

La réunion se termine à 15 h 40.

*Original signé*

\_\_\_\_\_  
Ismaïl Biskri  
Président

*Original signé*

\_\_\_\_\_  
Jocelyn D. Perreault  
Secrétaire